L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 15 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, au magasin de Salomon Fallez, à 25 milles au-dessous de la ville, à 11 heures du matin, grande vente de trente fermes de choix dans la paroisse Plaquemines, rive gauche du fleuve.

Par S. Guinault, rue Bienville, à l'écurie de Cork, près de Mr Canteron, une vacherie.

Par O. Valeton, à la manufacture de Baumgarten, 57 rue des Magasins, 146,700 cigares de choix.

L'anniversaire du 14 septembre.

Un service à la Cathédrale St-Louis en l'honneur des victimes du 14 septembre 1874, la décoration des tombes de ceux qui sont enterrés dans les cimetières de la ville et une réunion à la salle St-Patrick, le soir, ont constitué toutes les cérémonies commémoratives de la journée dont c'était hier le premier anniversaire. Il avait été décidé qu'on s'abstiendrait de toute manifestation publique extérieure et de toute réunion en corps; afin d'éviter toute fausse interprétation sur l'objet qu'on s'était proposé, et qui était de rendre hommage à la mémoire des citoyens tombés pendant la lutte, et de raviver les souvenirs d'un grand exemple de patriotisme.

Pour avoir eu un caractère tout privé et individuel, les manifestations qui ont eu lieu hier, n'en ont pas moins témoigné hautement de la vivacité des sentiments que l'anniversaire du 14 septembre réveillait dans notre communauté.

Bien qu'aucune annonce officielle n'ait indiqué l'heure à laquelle serait célébré le service funèbre à la Cathédrale, l'église était remplie avant huit heures du matin, et le service a eu lieu au milieu d'un profond recueillement.

Une rangée de chaises avait été placée dans l'allée du milieu, et ces places étaient occupées par le général F. N. Ogden et ses compagnons d'armes du 14 septembre.

Nous avons remarqué dans le nombre les colonels Behan, Vaudry, Legardeur, Ch. Roman, Glynn et la plupart des capitaines qui commandaient les compagnies de citoyens le 14 septembre.

Dans la journée, les cimetières, dont nous donnons la liste dans une autre colonne, ont reçu la visite d'un grand nombre de dames et de citoyens qui sont venus déposer de pieuses offrandes sur les tombes.

Le soir, à sept heures, la salle St-Patrick était remplie de dames et de messieurs. A sept heures et demie il ne restait pas un siége vide et tous les couloirs étaient pleins. On n'évaluait pas à moins de 4000 le nombre des personnes présentes.

Le fond de la salle, au-dessus de l'estrade, était décoré d'une façon appropriée à la circonstance. Deux drapeaux et des guirlandes de feuillage servaient d'encadrement à la bannière du jour rappelant l'anniversaire du 14 septembre. Sous un Pélican, emblème de la Louisiane, était l'écusson de la Ligue Blanche surmontant un bouclier à trois couleurs portant, sous la date du 14 septembre 1874, les noms de ceux qui sont morts dans la lutte pour la cause de la Louisiane. Au dessous, la bannière blanche se continuait, portant en lettres d'or cette devise :

Forget not the fai thful dead.

A sept heures et demie, le général F. N. Ogden, suivi d'une cantaine de citoyens éminents invités à prendre place sur l'estrade, a fait son entrée au milieu d'applaudissements prolongés.

Parmi les citoyens rangés autour du général Ogden, nous avons reconnu ceux dont les noms suivent : Le gouverneur McEnery et deux des fonctionnaires d'Etat élus en même temps que lui, MM. R. M. Lusher et H. N. Ogden, le membre du Congrès, Ellis, R. H. Marr, l'Honorable L. A. Wiltz, les sénateurs H. D. Ogden et Albert Voorhies, le maire Le ads, les Drs Brickell, Bruns et Choppin, MM. Greenleaf, W. Hare, S. Flower, Wm. A. Bell, Jno Paine, Arch. Mitchell, Southmayd, M. Musson, Jules Tuyns, Geo. Dupré, B. F. Jonas, E. A. Burke, J. Estlin, M. Reushaw, col. Waggaman, &c., &c.

Un peu après sept heures et demie, le général F. N. Ogden s'est levé pour appeler l'assemblée à l'ordre, mais, pendant près de cinq minutes, les applaudissements de la salle entière ne lui ont pas permis de prendre la parole. Quand le silence s'est fait, il a annoncé, en quelques mots, l'objet de la réunion et a dit qu'il avait cru convenable d'inviter le révérend Palmer, à ouvrir la séance par une prière. Cette prière a été courte mais elle a produit une profonde impression. L'éloquent ministre a rendu un juste tribut de pieux regrets aux victimes du 14 septembre.

Après cette prière, le général Ogden a présenté à l'assemblée l'orateur du jour, le docteur J. Dickson Bruns.

Pendant plus d'une heure, le jeune et brillant orateur a captivé son auditoire et a provoqué, à maintes reprises, de chaleureux applaudissements. Nous n'essaierons pas de donner une analyse de son discours dont nous nous proposons de publier la traduction dans notre numéro de dimanche prochain. Nous dirons seulement en quelques mots le sujet qu'il a traité. Il a rappelé les griefs de la Louisiane, a tracé le tableau de l'oppression à laquelle le peuple de cet Etat a été soumis, a exposé l'objet de la formation de la Ligue Blanche, a fait un tableau saisissant de la journée du 14 septembre et a terminé par une péroraison émouvante.

Vers neuf heures le discours du docteur Bruns était terminé, et l'assemblée s'est dispersée aux sons de la *Marseillaise* jouée par la fanfare placée dans la tribune.

La séance avait été courte mais elle a produit une vive impression chez tous ceux qui y ont assisté. L'élite de la population se retrouvait là, unie dans un même sentiment et déterminée à poursuivre avec persévérance le but pour lequel la Ligue Blanche a combattu le 14 septembre 1874, l'affranchissement de la Louisiane du joug ruineux et avilissant sous lequel elle a été maintenue jusqu'ici, par les interventions réitérées et illégales des baïonnettes fédérales.

L'AFFAIRE DE LA PLACE DE LA BOURSE. — L'affaire qui a mis en émoi la Bourse la semaine dernière poursuit son cours.

Le 9 ont été MM. Georges Legrand et De Gas qui ont été confrontés devant Mr. le juge d'instruction Blain des Cormiers.

Mme Georges Legrand, née Malot, est appelée à comparaître à son tour très prochainement.

On croit que l'affaire sera jugée dans la quinzaine.

Mr Georges Legrand s'était présenté porteur de la petite canne de laquelle il avait frappé son adversaire. C'est un léger stick de jonc sans importance. Le juge lui a retenu comme pièce de conviction.

AFFAIRE SUSINI-RUISECO. — Le comte Susini-Ruiseco, condamné le 21 juillet dernier par la 2e chambre à deux ans de prison et 5,000 francs d'amende, à raison de l'abus de confiance commis comme directeur de la Compagnie française des tabacs, a formé appel devant la cour.

Après avoir entendu hier Me Lachaud pour l'appelant et M. l'avocat général Dubois en ses conclusions, la cour a renvoyé à demain le prononcé de son arrêt.

—Le gouvernement anglais vient de publier les documents relatifs au navire allemand *Tornado*, qui a été capturé en 1870 dans la guerre de 1870 par un bâtiment de guerre français. Cette correspondance offre un grand intérêt pour le droit international. Le chargement du *Tornado* avait été assuré par une maison de Londres pour une somme de 6,400 liv. st. Les marchandises furent vendues par le conseil des prises français pour la peu plus de 4,000 liv. st., laquelle somme fut remise au gouvernement allemand. Les assureurs revendiquèrent cette somme en se fondant sur l'indemnité qu'ils avaient payée. Or, le gouvernement allemand ne reconnaît que les droits des propriétaires eux-mêmes, et le comte Derby, à qui les assureurs avaient adressé, déclaré que la décision du gouvernement allemand ne saurait être contestée.

—On écrit de Berlin, 25 août :

Le cas de mort parmi les soldats, à la suite de fatigues des manœuvres d'automne, s'étend à un chiffre alarmant et attristant, dans certains régiments, les proportions d'une perte à la guerre. On cite une compagnie qui compte cinquante-quatre malades à la suite des manœuvres.

La question des écoles publiques.

Ce n'est pas assez que les contribuables de la Nouvelle-Orléans aient à débourser plusieurs centaines de mille piastres par an pour couvrir les frais d'éducation des enfants de ceux qui ne paient aucune taxe. Ce n'est pas assez que ceux qui paient soient exclus de toute participation à la direction donnée aux écoles entretenues avec leur argent. Ce n'est pas assez que le contrôle des écoles de la Nouvelle-Orléans soit enlevé aux représentants légaux de la population, aux membres de l'administration municipale, pour être remis exclusivement à un Bureau composé entièrement de radicaux, c'est-à-dire de gens appartenant à un parti qui est en infime minorité dans la ville.

Ce n'est pas assez que ce Bureau nommé par un gouverneur usurpateur ait le pouvoir de taxer les contribuables à sa guise, en obligeant le conseil des administrateurs à lever la taxe nécessaire pour couvrir le budget fixé arbitrairement par lui.

Non! Il faut que ces hommes, au lieu de se faire humbles et de s'effacer comme il convient dans une position aussi fausse que la leur, se fassent un jeu des sentiments de la majorité de la population, en renouvelant, de temps à autre, leurs tentatives pour opérer le mélange des races dans les écoles.

Ce mélange n'est ni désiré ni demandé par la masse de la population de couleur. Les personnes de couleur qui ont des moyens n'envoient pas leurs enfants aux écoles publiques. Les autres sont satisfaits des écoles séparées. Mais on sait que la population blanche est très opposée au mélange. Les raisons de son opposition sont trop connues pour que nous ayons besoin de les rappeler.

Il n'y a donc nulle nécessité pour que le Bureau essaie d'établir un système qui est repoussé même au Nord. Nous ne pouvons attribuer ses tentatives périodiques dans ce sens qu'au désir de renouveler un débat irritant et de créer une agitation dont les radicaux puissent tirer parti.

Mr Boothby, ex-tailleur qui est affublé du titre de surintendant des écoles de la Nouvelle-Orléans et qui a la réputation d'abuser étrangement de son autorité à l'égard des professeurs du sexe faible, avait reçu l'année dernière, une leçon qui ne lui a guère profité. Lui et ses collègues ne paraissent pas comprendre que leur règne doit être maintenant de courte durée et qu'ils feraient mieux de se faire oublier que d'attirer l'attention sur eux. Ils viennent de se signaler, à la réouverture des écoles, en nommant comme professeur de mathématiques à l'école supérieure centrale des jeunes gens, un homme de couleur, Mr E. J. Edmunds, qui était principal à l'école Sumner, réservée aux enfants de couleur.

Le Bureau des Ecoles ne devait pas ignorer qu'en faisant cette nomination, il allait soulever une protestation et causer la rendre violent d'une agitation que les gens sensés des deux races ne peuvent que déplorer. Il n'y a aucune bonne raison à donner pour expliquer cette nomination. Nous ayons donc le droit de dire que le Bureau a eu un but politique. Le mot d'ordre dans le camp radical est de raviver l'antagonisme des races qui va en s'apaisant, et les membres du Bureau qui sont tous des radicaux pur sang, ont obéi au mot d'ordre.

Eh bien ! Les blancs doivent éviter toute agitation inutile. Que les enfants blancs protestent et se retirent. C'est ce qu'ils ont de mieux à faire. Mais il faut éviter tout ce qui peut tendre à créer des désordres et des troubles.

D'un autre côté, les blancs ne peuvent, s'ils retirent leurs enfants des écoles publiques, consentir à payer $400,000 par an au Bureau présidé par Mr Dibble pour l'éducation des enfants de couleur. Voici selon nous, la seule voie qui leur reste ouverte.

La taxe des écoles levée sur l'ordre impérati f d'un Bureau qui n'est pas le mandataire des habitants de la ville, est clairement illégale et inconstitutionnelle. C'est l'avis de tous les jurisconsultes. Mais la Cour Suprême de la Louisiane, tribunal qui s'est fait en toute chose l'instrument servile de notre clique radicale, a déclaré cette taxe légale. Un nouveau procès devant les Cours d'Etat aboutirait à la même issue. C'est donc devant les Cours des Etats-Unis qu'il faut porter la question.

Nous conseillons alors aux citoyens de s'entendre pour obtenir, au nom d'un contribuable non résident de l'Etat, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, une injonction interdisant au maire et aux administrateurs municipaux de lever aucune taxe d'école en vertu de la loi qui accorde au bureau des écoles le droit de fixer la contribution de la ville.

La jurisprudence de la Cour Suprême des Etats-Unis nous autorise à penser qu'une semblable demande réussirait, car cette jurisprudence établit qu'une législature d'Etat ne peut forcer une ville à lever une taxe spéciale contrairement à la volonté de ses habitants ou de leurs mandataires légaux.

Avec une injonction de ce genre, on pourrait les vivres à MM. Dibble, Boothby, Pinchback & Cie, qui seraient obligés de se contenter de la part que leur donne l'Etat dans la taxe générale d'école. La ville économiserait $400,000 et les contribuables verraient leur fardeau déchargé d'autant. Il y a longtemps que nous avons donné ce conseil, nous le renouvelons dans l'espoir qu'il pourra être suivi avec un résultat satisfaisant.

SOUSCRIPTION pour les Inondés du midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875.

Liste No 42—Mr F. Limet, président.

Reçu de Mr Gentil le produit net d'une soirée dramatique et musicale donnée à St-Jacques, le 23 août 1875, chez madame P. Lebeuf.....	107 75
Liste de Ciotiervile, transmise par Mr Antoine Tourrès:	
Rév. J. M. Beaulieu.....	$ 5 00
Antoine Tourrès.....	5 00
A. Marinovich.....	5 00
Emile Rost.....	10 00
M. Givanovich.....	2 50
Henry et Robinson.....	2 50
Un citoyen français.....	2 00
N. S. Benoist.....	2 50
André Canbarreux.....	2 00
Joseph Cocu.....	2 00
C. De DeBlanc.....	2 00
L. C. Rachal.....	1 00
Victor Rachal.....	1 00
Jn. Dalcourt.....	2 00
W. P. Cannon.....	1 00
E. Brosset.....	1 00
Joseph Verchet.....	1 00
C. E. Compère.....	1 00
M. E. Normand.....	1 00
Gus. Lacour.....	1 00
Dr P. Lambert.....	2 50
J. Leroux, Sr.....	1 00
C. Bertrand, Sr.....	2 50
Ch. Bertrand Jne.....	2 50
Ernest Grandchamp.....	1 00
C. Perrier.....	2 00
J. A. Sampité.....	1 00
J. W. Cookfield.....	1 00
	64 50
Total.....	$172 25

Liste No 13— Prepagnazar Cathe lano.
(4e versement.)

Une dame.....	80 00
Listes précédentes.....	9,184 72
Total à ce jour.....	$9,336 97

MEUBLES A BON MARCHÉ. — On parle d'une prochaine reprise des affaires, mais en attendant l'argent ne circule pas et l'économie est de règle. On n'achète qu'à condition d'acheter à bon marché. Aussi Mr Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, s'est-il empressé de réduire le prix des excellents meubles qu'il fabrique lui-même et de ceux qu'il importe du Nord et de l'Ouest.

Il y a de bons marchés à faire chez lui

— On annonce la mort du général de Montebello, dans une maison de campagne près du Havre. Le général était âgé de soixante et onze ans.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — L'Académie est toujours la première à ouvrir ses portes au public, grâce à l'énergie de son directeur, M. Bidwell, qu'aucun de ses rivaux n'a jamais pu devancer. Il a voyagé dans le Nord pendant l'été et y a réuni les éléments d'une excellente troupe, appelée Sheridan and Mack Combination, que nous aurons bientôt l'occasion d'applaudir. Les nouveaux artistes débutent en effet dimanche prochain, 19 septembre, dans la comédie intitulée "The Mimiques". La Nile-Orléans n'a pas encore une physionomie fort gaie, mais l'ouverture de l'Académie va enfin nous permettre de passer d'agréables soirées.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les victimes du 14 septembre.

La liste que nous avons publiée hier était incomplète ; nous la reproduisons en la complétant :

Chas. Brulard,	S B. Newman,
A. Bozonike,	Fred. Morhmann,
Alb. M. Gautier,	W. C. Robins,
Jo Gravat,	E. A. Toledano,
J. K. Gourdain,	Maj W. A. Wells,
R. G. Lindsey,	J. M. West,
Five Kelles,	Michael Betz,
Frank Owens,	Wm. Ormond,
Louis A. Lenoir,	James Cresson.
John Considine,	Charles Dana,
M. Bourse.	— Sagnac.

Cela fait un total de 22 citoyens, combattants ou passants, qui sont morts sous les balles des mercenaires que Mr Kellogg payait avec l'argent des contribuables de la Nouvelle-Orléans.

L'anniversaire du 14 septembre.

Hier matin, sur les 7 heures, une grand'messe de requiem a été célébrée à la Cathédrale St-Louis pour le repos des âmes des patriotes qui furent tués l'année dernière à pareil jour dans la bataille livrée par eux aux suites de Mr Kellogg. Ce souvenir était bien dû à leur bravoure et à leur dévouement. La gloire acquise dans cette seule journée a suffi pour rendre à la Louisiane ce lustre de chevalerie que six années d'oppression avaient terni. Quand Casimir Delavigne composa la *Parisienne*, la France n'avait éprouvé qu'une humiliation imaginaire.

Elle n'avait pas souffert de maux réels. Il lui était arrivé seulement de ne pas aimer les Bourbons et pour donner cours à son antipathie le peuple de Paris, qui a toujours passé à tort ou à raison pour représenter la France, n'hésita pas à la première occasion, à accueillir à coups de fusil l'élite de Charles X, troupes composées de nationaux et d'étrangers engagés au service de la dynastie à des conditions de rétribution particulières.

Ici, l'humiliation subie par nous n'était pas imaginaire et les maux étaient bien réels, si réels qu'ils existent encore aujourd'hui. Les patriotes qui se sont battus dans l'intérieur contre la police métropolitaine et qui la mirent en une déroute si complète, étaient donc plus que justifiés d'avance. Ils nous ont vengés moralement ; ils ont rétabli l'honneur national. Un fait été, en outre, des héros modestes car notre cause n'était pas de celles qui éblouissent le monde. Nous devons donc rendre à leur mémoire un hommage éternel.

C'est dans ce but qu'a eu lieu la cérémonie religieuse dont il s'agit. La messe a été célébrée par le Révd. Père Bouxel assisté des Révds. Hamer et Palmer. La cathédrale était pleine de monde et les membres des familles des glorieux morts assistaient au service en habits de deuil.

La messe a été chantée par le chœur, accompagné de l'orgue sous la direction habile de Mr. Cartier. Mme Blache, Mlle Henriette Dolhonde et Mme Larousseau ont chanté des solos d'une manière magnifique. La grande voix de Mlle Dolhonde a produit une vive impression.

Le service a été marqué d'un caractère de solennité profonde et au sortir de la cathédrale, beaucoup de gens se sont portés vers les cimetières où reposent les restes des patriotes tués le 14 septembre.

Au cimetière St-Louis on a déposé des Chs. Brulard, A. Bozonier, Alb. Gautier, Jno. Gravat, W. C. Robins, E. A. Toledano, Louis A. Lenoir. Au cimetière Greenwood, de la tombe de Fred Kellermann, J. M. West, Wm. Ormond ; quelques unes au cimetière de la rue Girod, au cimetière de Washington et des Pompiers, M. G. Lindsey a été enterré. Jacques Miss. et J. K. Gourdain à Thibodaux. Toutes ces tombes ont été couvertes de fleurs et de guirlandes, et toutes les décorations étaient simples mais de fort bon goût.

Rapport mortuaire.

Il est mort 140 personnes à la Nouvelle-Orléans pendant la semaine qui a fini dimanche 12 septembre. Parmi les sont 26 cas de variole et 11 de fièvre jaune les spécifications qui suivent : 10 de la fièvre congestive ; 1 de la fièvre intermittente ; 6 de la fièvre rémittente ; 2 de la fièvre bilieuse (malarial) ; 2 de la fièvre typhoïde ; et 4 de la fièvre jaune.

Conversion.

Il y aura quorum dans la prochaine séance de la commission de conversion. Mr Estillette, l'orateur de la Chambre, écrit qu'il tiendra gouverneur Antoine qu'il sera ici demain pour participer aux travaux du Bureau de liquidation. Mais les autres membres viendront-ils, bien qu'ils ne soient pas absents de la ville ? S'il n'y a pas de remise, on dit que $300,000 de bons seront présentés à la conversion et que l'agence Forstall seule en a pour $900,000.

Compagnie du chemin de fer Crescent City.

Le Conseil municipal s'occupe toujours de la question de l'extension de cette ligne. Nous ignorons pourquoi le Conseil hésite. La ligne de Carrollton, par la rue St-Charles, évidemment ne suffit pas. Il y a toutes les foules dans les chars de cette ligne, les voyageurs y sont mal à leur aise. Une seconde voie ferrée de la rue du Canal à Carrollton nous paraît être une nécessité parfaitement démontrée.

Académie de Musique.

L'habile directeur de ce théâtre est de retour à la Nlle-Orléans, et plus plein de courage et d'espoir que jamais. Il est prêt à inaugurer sa nouvelle campagne théâtrale. On nous rapporte que l'Académie de Musique s'ouvrira dimanche soir avec la troupe comique de Sheridan et de Mack.

Meeting des Propriétaires.

Le premier grand meeting de l'Union des propriétaires, aura lieu à Carrollton, samedi prochain 18 du courant.

Feu.

Hier matin à 1 heure le feu s'est déclaré au rez-de-chaussée de la maison en bois portant le No 216, rue Roman No 219, occupée en bas comme forge par Mr Wise, et par diverses familles dans les étages supérieurs. Les flammes ont gagné la maison attenante, No 221, occupée par Mr Wise, comme atelier de tonnellerie. Le matériel des deux établissements a été complètement détruit, mais il était couvert par une assurance de $2400. Les maisons qui appartiennent à Mr Stuart ont souffert un dommage de $800.

Bataille.

Lundi soir, sur les dix heures, James Dillon, blanc, et Patrick Henderson, noir, deux ouvriers actuellement en grève, se trouvaient à la porte d'un café de la rue Dauphine, entre les rues Toulouse et St-Pierre, et causaient ensemble. Une discussion s'est élevée entre Henderson et Dillon, pendant laquelle le premier a insulté grossièrement le second. Dillon prend une chaise et la lance contre le nègre qui est renversé. Henderson se relève et s'apprête à combattre. Grand spectacle qui attire la foule. Mais tout ce bruit se dissipe à l'apparition de l'officier spécial de police, qui empoigne Dillon et son ami et l'emmène à la station du 3ème precinct, sur l'accusation d'assaut et batterie.

Bien volé.

Samuel Boccher, accusé d'avoir en sa possession un bien volé, a été amené de l'angle des rues Cresman et Front au corps de garde voisin.

Feu rue des Remparts.

Hier matin sur les deux heures, le feu s'est déclaré au 2e étage de la maison No 6 rue des Remparts, propriété de Chas. Lafitte & Co., et occupée par E. Hoffmark comme maison de prostitution. Les meubles du 2e étage qui étaient assurés pour $800 ont été littéralement détruits et la maison a subi un dommage d'environ $1000. On croit que le feu a été mis par un incendiaire. L'alarme avait été donnée à la boîte 123.

Un voleur pris.

Pendant l'incendie de la maison No. 6 rue des Remparts, hier matin sur les 2 heures, deux industriels sous entrés dans la maison attenante No. 8 et ont enlevé un portefeuille contenant $22. Un des industriels, nommé Peter McDonal, a été arrêté et logé à la station du 3ème precinct. L'autre s'est esquivé.

Hôpital.

Oscar Sanders, âgé de 38 ans, du Kentucky, trouvé malade et sans ressource au No 219 de la rue Peters, et Margaret Jubis, âgée de 45 ans, native d'Irlande, trouvée malade et dans l'indigence au No 334 de la rue Villeré, ont été envoyés à l'hôpital de charité.

Vol.

Bill Johnson, alias Tom William, accusé par S. Conton d'avoir volé un tuyau élastique, a été arrêté au coin des rues Robin et Peters et conduit à la station du second précinct, où l'accusation de vol a été enregistrée contre lui.

Une petite mauvaise.

Hier soir, une petite fille de couleur nommée Rosa Hubert, âgée d'environ 10 ans, a été trouvée cachée sous la maison de Mr Charles Henning, 106 rue des Remparts. Rosa était réfugiée en cet endroit depuis samedi. Elle a dit qu'elle avait été cruellement traitée par ses parents qui demeurent rue Erato.

Conseil de ville.

Le Conseil de ville s'est réuni hier à l'heure ordinaire sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs étaient présents, moins l'administrateur des améliorations, Mr Burke.

Immédiatement après l'appel du rôle, l'administrateur Landry a fait la motion de s'ajourner au lendemain à midi et la motion a prévalu.

Le Conseil alors est descendu en corps au salon du maire pour recevoir le comité nommé par les habitants du second district, ce comité étant composé des Drs. C. Faget, Jno. J. Castellanos et Hava et de Mr Chas. L. Willoz. Le Dr Castellanos, au nom du comité, a porté la parole et a expliqué rapidement l'objet du meeting tenu la veille ainsi que le but de leur démarche.

C'est demain seulement que la pétition qu'ils ont remise entre les mains du maire Leeds sera prise en considération par le Conseil, mais nous pouvons dire d'avance que la manière plus que courtoise, avec laquelle le comité a été accueilli, fait présager le succès de la démarche. En attendant, nous pensons que tous les arrosements d'acide Carbolique sont suspendus.

D'autre part, le Dr. Armand Mercier et plusieurs de ses confrères, dont nous avons donné les noms dans notre rapport sur la meeting de lundi, se sont transportés au bureau de Santé où ils ont été reçus par Mr. Chas. B. White, président de ce Bureau. Mr. White leur a répondu qu'il allait conférer immédiatement avec le Bureau et qu'il lui soumettrait sans délai leur demande.

TEMPERATURE.—14 Septembre 1875, l'hermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	80	27.
12 M.	88	31.
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

—Nous avons lieu de croire, dit la *France*, à l'exactitude des renseignements suivants, donnés ce matin par le *Figaro* :

"Il nous revient, de source ordinairement bien renseignée, que jamais, jusqu'ici, nos relations avec l'Allemagne n'ont été meilleures. Cette formule, banale d'habitude, aurait aujourd'hui une réelle portée, et l'entente entre les deux grandes puissances permettrait les hypothèses les plus favorables aux intérêts purement économiques, commerciaux et industriels de ces deux peuples.

Quels seraient les moyens employés pour atteindre un but aussi désirable ? C'est ce que nous ne sommes pas en mesure de spécifier en ce moment.

Ce que nous voulons constater seulement, c'est un souffle pacifique qui arrive d'outre-Rhin et auquel nous étions peu préparés."

—On lit dans la *Patrie* :

L'allocution du général de Cissey à l'allocution du général de Cissey à Courtrezville a eu un retentissement considérable en Europe, et surtout en Russie. Transmis par le télégraphe à toutes les cours, il y a causé l'impression la plus favorable.

Les rapports et les lettres reçues des chancelleries à cette occasion ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Du reste, la même impression a accueilli le czar à été particulièrement satisfait "de l'acte" du général-ministre de la guerre.

—On annonce la mort de M. Princeteau, député de la Gironde. Depuis deux ans environ, l'état maladif de M. Princeteau l'avait obligé de se démettre des fonctions de questeur, de la vice-présidence de l'assemblée, où cependant ses amis voulaient parfois pour lui.

M. Princeteau était âgé de soixante et un ans. Il avait été élu au 8 février 1871, le cinquième sur quatorze. Il faisait partie de la droite modérée. Pendant les vacances de 1872, il prononça dans un banquet auquel assistaient les députés marchistes de la Gironde un discours qui constituait un premier appel à la fusion.

Mr Princeteau a attaché son nom à une proposition votée le 31 janvier 1873, sur l'incompatibilité du mandat de député avec les fonctions publiques salariées, sauf les fonctions de ministre, de sous-secrétaire d'Etat, d'ambassadeur, de ministre plénipotentiaire, de préfet de la Seine et les fonctions données au concours ou à l'élection.

La mort à de Mr Princeteau porte à 22 le nombre des siéges vacants à la chambre. Il appartiennent à des membres de la gauche et il à des membres de la droite.

—On lit dans l'*Indépendance belge* :

M. Campocasso, le directeur du Théâtre Lyrique à Paris, vient d'offrir à notre compatriote, M. Joseph Dupont, la direction de l'orchestre de ce théâtre. Nous croyons savoir que M. Dupont est lié à la direction de MM. Stoumon et Calabresi pour toute la durée de leur concession, de telle sorte qu'il ne pourra probablement pas accepter les propositions qui lui sont faites, quelque importantes et honorables qu'elles soient.

—On remarque beaucoup, dans le monde diplomatique, qu'aucun grand-duc de Russie n'assistera cette année aux manœuvres de l'armée allemande.

Ce fait, rapproché de la sympathie bien connue du prince héritier pour la France, donne lieu à de nombreux commentaires.

On assure, du reste, que cette absence des princes de la famille impériale de Russie paraît causer aussi une certaine émotion à Berlin.

—La petite ville de Mansle a été attristée récemment par un déplorable accident.

Une estrade dressée dans une prairie à l'occasion des courses de chevaux s'est écroulée sous le poids de 1,500 personnes. Aucune mort à déplorer, mais beaucoup de jambes cassées. On évalue à 600 personnes le nombre des blessés.

ENTERRÉ VIVANT.—Il paraît qu'à Soignies (Belgique), un enfant vient d'être enterré vivant.

Celui-ci, atteint de convulsions, donnait tous les signes de la mort : la raideur, désespérée, ne faisait qu'embraser le pauvre petit ; mais le mari, homme qui s'adonne à la boisson, fit enterrer son enfant le lendemain du jour du décès supposé.

Des jeunes filles portaient le cercueil déposé sur un brancard ; elles crurent entendre des signes de vie s'exprimer : "Maman ! maman !" Pendant l'office, à l'église, les mêmes cris se firent entendre, et l'on ne s'en inquiéta pas davantage.

Dans l'après-dîner, les jeunes filles racontèrent à leur maîtresse de classe de qu'elles avaient entendu le matin ; celle ci en informa immédiatement le bourgmestre de la commune, qui, accompagné d'un médecin et des membres du conseil communal, fit procéder à l'exhumation.

L'enfant était bien mort, mais cette mort paraissait être la suite d'une asphyxie provoquée par l'enterrement prématuré. Aucune constatation légale de décès, ajoute-t-on, n'avait été faite avant l'enterrement.

Le concours pour le nouveau type de timbres-postes a été clos hier soir.

On ne peut se figurer les choses bizarres qui sont arrivées pendant cette session. Toutes les figures de la République ancienne et moderne ont été copiées, refaites, modifiées.

Le nombre des farceurs qui ont envoyé des charges au lion de dessins a été assez considérable. Un inconnu a pris la peine de dessiner, avec le plus grand soin, une figure de polichinelle, admirablement faite.

Un autre a fait un portrait de M. Thiers en empereur romain !

COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PARTI DÉMOCRATE CONSERVATEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1875.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le comité et la publication en a été ordonnée :

1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire.

2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une convention Démocrate-Etat pour désigner les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre au parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876.

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'Etat, sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts respectifs le samedi 18 du courant, pour donner instructions à leurs représentants, dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun subsides ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

ROBERT H. MARR,
Président du comité central d'Etat.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

LAGER BEER DE MILWAUKEE. — Les personnes qui préfèrent un verre de bonne bière à toute autre boisson, et le nombre en est grand, n'ont qu'à se rendre au café de Joseph Ziegler, rue Royale No 12. On leur servira du Milwaukee Lager Beer, importé dans de la glace et qui est conséquemment d'une très grande fraîcheur.

BIÈRE. — Par les fortes chaleurs qui nous accablent quoi de mieux à prendre qu'un verre d'excellente bière à la glace. En vous présentant à la buvette de Julius Krost, 151 rue Commune, demandez que l'on vous serve du Milwaukee Lager Beer qu'il vient d'importer et vous serez satisfait.

—Le nombre des employés de la seule compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée est de 67,000, parmi lesquels 30,000 hommes de la réserve de l'armée active ou de l'armée territoriale.

37.

Une erreur populaire corrigée. — C'est une erreur absurde mais très commune de supposer qu'on peut remédier à un désordre du foie par un simple cathartique. Tel n'est pas, cependant le cas. Il s'en faut de beaucoup. Les cathartiques ne touchent pas du tout le foie. C'est seulement, comme dans le cas des "Hostetter's Stomach Bitters" quand le principe laxatif est combiné avec des éléments toniques et stimulatifs, qu'on peut agir directement sur la grande glande secrétive. Les Bitters, bien qui austissamment laxatifs, pour soulager instantanément les boyaux, ne doivent pas leurs effets anti-bilieux à leur vertu purgative seulement, mais aussi à leur pouvoir de tirer le fait de son inaction et de le forcer à secréter et à distribuer la bile en quantités suffisantes pour faire digérer les aliments. Leur effet sur l'estomac et les boyaux est tel qu'il assure le fonctionnement dont il s'agit et empêche l'abstraction ou la violation du fluide biliaire—en d'autres termes, il assure une entière coopération avec le foie.

A. BROUSSEAU & SON,
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES,
offre, à bas prix en gros et en détail,
TAPIS,
NATTE
TOILES CIRÉES anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
ETOFFES et GARNITURES pour RIDEAUX
et MEUBLES,
TOILES CIRÉES de table et "enamel," DE-
VANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc
13sept—6t

Avis aux propriétaires de Marchés Particuliers.

CEUX qui n'appartiennent pas à la Société ont pris de la présenter CE SOIR à 8 heures et demie au café coin Conti et Chartres pour affaires de la plus haute importance.
15sept—1t Par ordre du Président

Milwaukee Lager Beer
de la célèbre Brasserie de Joseph Schlitz,
Milwaukee, Wisconsin.

Importée dans de la glace, fraîche en la tirant, par
JOSEPH ZIEGLER.
15 sept—2t No 12 rue Royale.

Milwaukee Lager Beer
de la célèbre Brasserie de Joseph Schlitz
Milwaukee, Wisconsin.

Importée dans de la glace fraîche en la tirant par
JULIUS KROST,
15 sept—6t No 151 rue Commune.

Pharmacie à vendre.

UNe pharmacie de premier ordre et faisant de bonnes affaires, située au centre de la ville, est offerte en vente à cause de mala die du propriétaire.—Prix très modéré.—Pour plus amples informations s'adresser immédiatement au bureau de l'ABEILLE.
15 sept—4t

Avis.

LA salle de lecture du "Mechanics's Institute" étant retenue pour le reste de la semaine, il n'y aura pas de réunion du Conseil Central des Propriétaires avant le MARDI SOIR 21 courant.
ARCHIE MITCHELL, Président
F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.
14 sept—2t

Au Public.

Le croix devoir avertir mes amis et le public en général que je suis complètement étranger à la filature de la Recette de Sucre et de Riz en Louisiane, que se propose de publier l'année prochaine le "New Orleans Price Current."

Je publierai ma brochure, comme par le passé, telle sera mon entreprise, et je la signerai.

Je ferai tous mes efforts pour qu'elle paraisse le plus tôt possible et qu'elle soit irréprochable sous le rapport de l'exactitude.

LOUIS BOUCHEREAU.
14 sept—3T—V & C.

☞ La barque française REINE DES ANGES, capitaine Lecuyer, venant de Marseille, décharge à sa consignation au poteau No 16, 2d District. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane et de payer le droit d'ancrage et de barquement, comme il est stipulé dans les connaissements et de prendre livraison de leurs marchandises sur le Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera